



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

0 800 360 360 : le numéro vert pour des conseils de proximité aux personnes handicapées et aux aidants

Publié le 19 juin 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vous êtes en situation de handicap ou bien un proche aidant en difficulté ? Votre situation s'est dégradée pendant le déconfinement ? Vous avez besoin de trouver une équipe mobile intervenant à domicile quelque temps ? Revoir un plan d'accompagnement en urgence ? Le 0 800 360 360 est un numéro d'appel gratuit qui vous permet d'entrer en relation avec les acteurs de l'accompagnement qui opèrent près de chez vous et qui se coordonneront pour vous apporter les solutions adaptées à votre situation.

Le 0 800 360 360 est un numéro national gratuit (accessible aux personnes sourdes et malentendantes) qui bascule votre appel directement vers une équipe de conseillers située dans votre département. Elle construira avec vous une solution de proximité.

Il peut s'agir :

- d'une aide à la reprise des soins en ville et à l'hôpital (pathologies hors Covid-19) et des accompagnements interrompus pendant le confinement (soutien à la recherche d'un médecin traitant, par exemple) ou bien d'une aide à l'orientation des personnes touchées par le Covid-19 ou de leurs proches aidants vers des solutions de soins ou d'hébergement ;
- de solutions de répit ou de relayage à domicile pour les proches aidants (accompagnement des besoins en sortie de confinement ou des familles continuant à accueillir un proche en confinement à leur domicile) ;
- d'un accompagnement renforcé pour des besoins rendus plus complexes ou des troubles aggravés par la crise sanitaire ;
- d'un soutien aux enfants en situation de handicap confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

A savoir : Les conseillers s'appuient sur le dispositif « *communautés 360* » qui vise à mettre en commun les ressources et à réunir les compétences des acteurs locaux de l'accompagnement, pour apporter des solutions plus rapidement. Ces intervenants sont : les associations gestionnaires d'établissements et services pour personnes handicapées, les hôpitaux, les professionnels de santé de ville, les services publics, les réseaux de solidarité, les écoles, les entreprises....

Et aussi

- Je suis en situation de handicap (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31029>)
- Handicap : où trouver des informations et de l'aide ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13982>)

Pour en savoir plus

- Lancement d'un numéro vert d'appui pour les personnes en situation de handicap et les aidants dans le cadre de la crise [↗](https://handicap.gouv.fr/presse/dossiers-de-presse/article/lancement-d-un-numero-vert-d-appui-pour-les-personnes-en-situation-de-handicap)
(<https://handicap.gouv.fr/presse/dossiers-de-presse/article/lancement-d-un-numero-vert-d-appui-pour-les-personnes-en-situation-de-handicap>)
Ministère des solidarités et de la santé

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- legifrance.gouv.fr
- gouvernement.fr
- data.gouv.fr

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0